

Un siècle sans l'Église

Après le décès du pape Pie XII en 1958, le conclave choisissait Jean XXIII comme son successeur. Âgé de 77 ans, on voyait en lui un pape de transition qui se vouerait à garder les traditions romaines. Ces vues des hommes sont cependant rarement conformes aux desseins de la Providence. Le pape, après avoir formé la curie qui l'entoure et qui le seconde et dirigé des discussions courantes, a convoqué à Rome pour le 11 octobre 1962 tous les évêques du monde entier à un concile général, Vatican II, avec comme objectif de faire la mise à jour de l'état de l'Église catholique latine dans les différents pays du monde. Des représentants des autres confessions de même que des personnalités laïques avaient aussi été invités comme observateurs. Le concile s'est tenu en quatre sessions et a été clôturé le 8 décembre 1965 par le pape Paul VI qui avait succédé à Jean XXIII décédé le 3 juin 1963. Les saints fondements de la doctrine n'ont pas été modifiés mais il en a été autrement du rituel et de certaines façons de faire. Les pères conciliaires ont, en quelque sorte, voulu rappeler aux fidèles que l'essentiel n'est pas dans les cérémonies, même si elles sont importantes et nécessaires, mais dans la présence du Seigneur, source et terme de la vie de tout être humain et de toute vie.

Parmi les principales nouveautés, le concile a décrété que les messes et autres offices pouvaient être célébrés dans la langue du pays au lieu du latin en vigueur jusque là. La plupart des communautés et les jeunes assistants pouvaient ainsi suivre les célébrations avec une meilleure compréhension. L'orientation de l'autel

a été changée pour que le célébrant officie face aux fidèles. Les balustrades où on seagenouillait pour la sainte communion sont devenues une décoration, quand elles ont été conservées, et les participants reçoivent l'hostie consacrée debout, de la crosse de leurs mains, rarement sur la langue comme au jadis.

Les diacres laïques, autorisés par l'évêque peuvent également être habilités à distribuer les hosties consacrées aux fidèles. Les chaires traditionnelles ne sont plus utilisées et les lectures tant comme l'homélie sont prononcées depuis un ambon aménagé dans le chœur, à gauche de l'assistance. Au début de l'office, au lieu de faire son entrée en sortant de la sacristie, portant, le calice, le célébrant s'avance en procession depuis l'arrière de l'église jusqu'à l'autel, précédé de ses diacres et des personnes qui l'assistent, avec le porteur du livre des Évangiles qui ouvre la marche. Les offrandes du pain et du vin et les vases sacrés sont présentés par des fidèles au moment de la consécration. Les messes dominicales sont multipliées et peuvent être célébrées à compter du samedi après-midi, ou en soirée, et répétées le dimanche. Le jeûne eucharistique qui devait être observé depuis minuit la veille a été ramené à une heure et le communiant peut même prendre de l'eau quelques minutes avant. Le carême ne comporte plus que deux jours de jeûne et d'abstinence, le mercredi des Cendres et le Vendredi Saint. Le seul autre jour de l'année soumis à la même règle au cours de l'année est la veille de Noël. Le vendredi n'est pas un jour d'abstinence non plus. Dans certains diocèses, le sacrement du pardon (la confession) peut être célébré, sous des conditions données et avec autorisation de l'évêque, de façon com-

munantaine suivi de l'absolution générale comme cela se faisait sans les armées, cette pratique est cependant très réduite.

Sur le plan personnel, l'évêque diocésain peut statuer que les fêtes ne seront plus tenues de porter la soutane et le col romain. Pour les religieux et les religieuses le costume peut être allégé et, sans certains cas, pour les personnes qui enseignent ou qui dispensent des soins dans les hôpitaux, se résumer à une tenue laïque. Cependant, un insigne, ordinairement une croix, doit les identifier ouvertement comme personnes consacrées.

Le concept sous-jacent à toutes ces nouveautés se retrouve dans la définition même de ce qu'est l'Église. Dans le petit catéchisme de ma jeunesse, on nous enseignait que l'Église était le corps mystique du Christ. Or, le Concile Vatican II a établi que l'Église devait plutôt être perçue comme le rassemblement du peuple de Dieu en marche vers son salut sous l'égide du Christ. Pour le Concile, la foi demeure un don de notre Père du ciel, mais un don que l'on ne peut imposer à personne comme cela avait tendu ce à se faire parfois de la part de clercs plus zélés que sages et dont l'exemple historique demeure très tristement célèbre des inquisitions. Le croyant doit décider s'accepter ou non le credo par un acte volontaire et libre. Il en est de même pour les autres pratiques de Jété, les jeûnes, les abstinences ou mortifications que le fidèle choisit lui-même et en détermine le moment.

Les nouvelles pratiques ont eu, à court terme, deux effets attendus.

D'une part, certains évêques n'ont pas accepté ce genre de révolution trop considérable et trop rapide à leurs yeux. Avec mon-

seigneur Marcel Lefebvre, prêtre français, fondateur de l'école d'Écône, à Mantigny, en Suisse, et d'autres, ils ont voulu garder les anciens rituels et les pratiques traditionnelles. Il nous vient à fait des adeptes dans quelques pays, comme en Amérique latine, et une communauté s'est même formée ici, à Paris, et continue son apostolat. Pour avoir consacré lui-même quatre évêques sans en référer à Rome, ce cardinal Lefebvre a été excommunié par le pape Jean-Paul II en 1988. Actuellement, des dialogues sont actuellement engagés avec ses successeurs pour ramener ces brebis dans le même troupeau.

D'autre part, par manque d'information ou par une interprétation erronée, beaucoup de croyants ont conclu que la messe dominicale et la fréquentation des sacrements n'étaient plus nécessaires, qu'il n'y avait plus de péché, plus d'enfer ni de purgatoire et que Satan était une invention des curés. Pourtant, le Concile n'a pas changé les Écritures, ni l'Ancien ni le nouveau Testament, ni la tradition séculaire de l'Église en matière de culte, ni la Révélation, ni les Commandements, ni le Credo, ni le Pater; il n'a pas non plus modifié le rituel même de la messe ou celui des autres sacrements. Les accommodements les plus tangibles pour les fidèles, à part les messes dominicales et ce qui a été rapporté précédemment, sont liés à la messe de minuit qui jusqu'ici était célébrée à compter de 8 heures p.m. la veille de Noël, réduite à 10 heures de même qu'à minuit, de même que la Vierge Marie, le Samedi Saint de jour 8 heures du soir également au lieu de 6 heures du matin auparavant. Dans les invocations de la Liturgie de cette dernière cérémonie, le Quia le a quand même modifié la formulation d'une

Les intentions de prières, traditionnellement, les fidèles étaient appelés à prier pour les "Juifs perfides". maintenant, le nouveau texte s'énonce comme suit: "Prions pour les Juifs à qui Dieu a fait le premier."

Rien de tout cela ne peut être interprété comme des changements à la doctrine mais c'est curieusement ce qui a été perçu dans plusieurs pays.

Au Québec, la pratique du culte a été délaissée massivement, les églises ont été désertées, les dîmes et autres soutiens du culte sont tombés en chute libre, causant des problèmes financiers majeurs pour les fabriques et des églises ont été fermées.

Du côté du clergé, nombre de prêtres et de frères sont revenus à la vie laïque. Les communautés de religieux et de religieuses n'ont pas échappé à ce mouvement elles non plus.

Le phénomène, jumelé à la rareté des nouvelles vocations, a fait en sorte que les diocèses ont manqué de ressources humaines pour assurer la célébration du culte dans toutes les paroisses et l'évêque a dû procéder au regroupement de plusieurs paroisses même à quatre ou cinq pour un seul desservant. Les communautés religieuses de leur côté laissent se regrouper, fermer ou vendre certaines de leurs maisons et ramener leurs activités à l'essentiel qui est la prière, l'enseignement, l'assistance à ceux des leurs qui sont âgés ou malades et le recours aux nécessités.

L'observateur contemporain peut estimer que les générations qui ont précédé la sienne recevaient une formation religieuse magistrale et étaient soumises à une formation induite de la part de l'Eglise.

A ce propos, il serait important, pour com-

men cer, de ne pas confondre l'Église et hiérarchie. Par ses structures humaines, il est reconnu que de jure les curés de paroisses en faisant par les évêques et jusqu'au siège apostolique de son organisation matérielle, l'Église a fini, à toutes les époques, un ascendant sur la vie des populations qui défaisait le champ de la sauvegarde, de l'interprétation et de la diffusion de la doctrine, de l'apostolat et de la célébration des sacrements.

Cependant, il ne faudrait pas non plus reléguer la religion à une simple question personnelle et privée. Par définition, un culte est communautaire et public et notre religion ne saurait échapper à ce principe. Puisque la personne humaine est formée d'un corps et d'une âme, ces deux nœuds sont inséparables. L'État comme l'Église ont tous deux des responsabilités différentes sans son destin mais leur attention porte toujours sur un même être dont les composantes sont en interaction permanente. L'État doit veiller à l'atteinte du bien commun matériel sans le respect de la dignité de la personne et de la dimension d'éternité qui estienne elle. Quand l'Église intervient dans le débat public pour rappeler aux autorités civiles cet état de fait, elle ne dépose pas de son rôle non plus. Évidemment, elle ne peut pas légiférer dans le domaine laïque. Il faut dire qu'au Québec, l'Église avait quand même acquis une crédibilité indiscutable après la cession du Canada à la Grande Bretagne par la France en 1763. Elle demeurait la seule structure à laquelle la population pouvait s'en remettre et elle était perçue comme la principale force qui avait permis la survie et la con-

trinité sans la préservation de la langue, de la foi et de la cohésion sociale. Tout naturellement, ce sont les citoyens qui s'en remettent au clergé pour le règlement de toutes sortes de problèmes matériels ou psychologiques aux quels ils avaient à faire face. L'Église, par ses communautés de religieux et de religieuses, a pris charge pendant des années de l'éducation, des soins de santé, des orphelins et elle a aidé aux progrès de l'agriculture qui a été pendant près de trois cents ans l'occupation principale et le gagne pain de la majorité des citoyens du Québec.

En fait, ce que le Concile a voulu clarifier c'est que l'Église, même si son siège administratif est à Rome pour des raisons historiques, n'est pas une institution italienne. Elle n'est pas non plus une démocratie que l'on peut influencer par son vote, par des sondages ou des requêtes. Historiquement, et par essence, l'Église chrétienne demeure une monarchie de droit divin fondée par le Fils de Dieu lui-même. Il en est demeuré le chef tout en confiant à Pierre et à ses successeurs le soin de le représenter aux yeux des hommes et d'assurer la préservation et la diffusion de sa doctrine avec la promesse de son accompagnement dans la continuité. L'Église est ouverte à tout le genre humain; elle est actuellement le lieu d'accomplissement intégral irremplaçable de plus d'un milliard de croyants et elle est accessible à toutes les nations.

Il y a eu des interprétations de doctrine à toutes les époques desuis 2000 ans, souvent terminées par la façon dont certains théologiens traduisaient leur propre compréhension des Écritures, les us et coutumes des populations concernées ou par des pouvoirs politiques.

Malgré tout, on peut quand même constater que cette institution qui est l'Église a toujours au jour d'hui vivante, présente et active partout dans le monde, tandis que des dizaines de royaumes et d'empires qui se sont formés avant ou après elle ont disparu.

Le Québec n'a pas été une terre d'exception en regard des relations qui se sont établies entre la population et l'Église, mais la foi catholique que ses habitants ont reçue, pratiquée et transmise d'une génération à l'autre ne les a pas freinés sur le chemin de leur développement.

Bien sûr, les pratiques ont changé; les premières prières étaient apprises et récitées en famille, que ce soit le chapelet ou la grande prière du soir qui chez nous, durait environ vingt minutes. La première communion était un événement important et marquant comme la réception du sacrement et la communion solennelle où étaient renouvelées les promesses de notre baptême prononcées jadis par nos parents et maraînes.

La confirmation par l'eau qui était précédée par des séances intensives d'étude et de compréhension de notre catholicisme qui duraient ordinairement deux semaines sous la présidence du curé ou d'un vicaire, selon le cas.

Conformément à l'expression consacrée, "on marchait au catéchisme" comme préparation à ce sacrement parce que ces sessions intensives étaient tenues à la sacristie de l'église du village pour tous les participants et non pas dans les écoles de rang. Chacun, loin de se sentir brimé, en ressortait avec des principes de vie sûrs qui lui servaient à conduire son existence avec la conscience de sa valeur comme personne et comme membre de la communauté qui est l'Église. On ne

savait pas tout et tout n'était pas fait mais on avait le principal.

La Grand-mère du dimanche était l'événement de la semaine. Toutes les familles y participaient hormis les personnes très âgées ou malades et celles dont c'était le tour de garder les jeunes enfants à la maison. On lui avait ses habits de travail pour s'endimancher et on revêtait une coiffe adossée, jadis avec une touche de fantaisie surtout pour les "jeunesses" désireuses d'attirer l'œil d'un sujet du sexe opposé. Posture très fière avec cravate pour les hommes et soutiens-bien cintrés, même par les temps de grande chaleur. Toutes les femmes et jeunes filles portaient une coiffure selon le goût ou la mode du jour car elles ne pouvaient se présenter à l'église nue tête. Trisons que ces tenues spécifiques visaient à marquer d'un éclat particulier l'importance de ce jour vécu comme une fête, ce qu'il était réellement et ce qu'il est des fois toujours. Chaque famille avait son banc, jadis deux, selon le cas, comme pour notre famille: nos dans la nef et nos au jubé. Les bancs à trois places dont la location se faisait chaque année à une assemblée publique de la fabrique: 6.00\$ à 4.00\$ par année dans la nef et de 3.00\$ à 2.00\$ au jubé. Les garçons devenaient enfants de choeur à compter de 10 ou 11 ans et les autres enfants prenaient place sur les marches de la balustrade. Pour ceux qui avaient l'habitude de sortir fumer leur pipe pendant la messe, on avait institué une fonction dévolue à un paroissien avec son banc attribué à l'arrière de la nef qui devait rappeler à ces fumeurs, après l'homélie, que la messe était se poursuivre et ne pas oublier la suite. Celui qui en était titulaire était appelé le "gardien".

chiens".

Les communications sociales ne faisaient après la messe sur le parson de l'église. On y échangeait les nouvelles récentes, on faisait par fois des marchés, on s'acquittait d'une dette ou on recevait son dû de la part du ^{com-}meçant d'animant. Il s'y faisait aussi différentes annonces publiques ou des discours politiques de faire une tribune qui y était aménagée et qui existe encore. Plusieurs en profitaient pour faire les achats de toutes sortes de provisions et fournitures au gré des marchands généraux: le magasin de Philéas Normand et celui de Jos. Berton en avaient leurs parts pour accommoder les paroissiens dont c'était la seule visite de la semaine au village.

C'était en plus le jour du repos hebdomadaire: personne ne travaillait le dimanche. Par exception, le curé pouvait autoriser les cultivateurs à rentrer leurs récoltes après des périodes de mauvais temps continu ou encore permettre la participation à une corvée destinée à venir en aide à un paroissien éprouvé par un incendie.

Les mœurs sont maintenant choses du passé et l'on voit couramment, de nos jours, les fidèles, du moins ceux qui continuent de fréquenter l'église, assister à la messe sans toutes sortes de tenues. Les hommes d'un âge certains ne portent, l'été, que chemise et sandales et bermudas, tandis que les femmes de l'assistance, sauf exception, ne portent plus le couvre-chef et certaines arborent des robes avec brochettes très réduites, la mini-jupe voire le short. Selon la mode en vogue, des adolescentes n'hésitent pas à exhiber leur nombril et d'autres continuant de couvrir leur femme enrobant ne voient la communion.

Il n'est pas rare non plus de voir des gens occupés à différents sur leur terrain ou leurs bâtiments, le dimanche. Sans porter de jugement, on est enclin à penser qu'il y a là un manque de respect.

Notre même observateur, s'il est objectif, pourra cependant admettre qu'à cette époque on ne faisait pas de drogue et que le suicide était rarissime. A ma connaissance, il s'en est produit un dans notre voisinage : un jeune homme du rang de la plaine d'environ 25 ans qui souffrait d'une maladie mentale depuis sa naissance. Il n'y avait pas de pilules anticonceptionnelles ou abortives pour les femmes et pas de "viagra" pour les hommes. Les États n'avaient pas encore commencé à légiférer pour autoriser l'avortement et légaliser les unions entre personnes du même sexe et à appliquer à ces couples, au mépris de la loi naturelle elle-même, le terme "mariage" qui sans toute l'histoire du monde n'a été employé que pour l'engagement d'une femme et d'un homme sans une alliance indissoluble. Certaines législations favorisent ces sortes de "mariages" en leur donnant les mêmes droits qu'aux couples traditionnels, leur permettant même d'adopter d'avantage. Les hétérosexistes de ce mode de vie ont même instauré une journée mondiale de la "fierté gay" et organisent chaque année dans l'une ou l'autre des grandes villes de différents pays des rassemblements festifs ou des jeux de confédération destinés à leur clientèle. Nous sommes revenus à Sodome et Gomorbe.

Au demeurant, au lieu de préserver et de cultiver ce qui constitue le noyau de base de la société, les gouvernements affaiblissent des politiques pour rendre la famille encore plus vulnérable comme institution.

À l'époque que j'ai connue, les familles étaient assez nombreuses et le renouvellement des générations ne faisait pas de problèmes. La vie des familles était stable, pas d'unions libres qui se font et se défont au gré des fantaisies, pas de cohabitation avant le mariage et la dissolution des couples quasi instantanée. En général, les enfants ne vivaient pas sans des familles recomposées ou sujets à des grands frères. Il y avait des naissances illégitimes mais en nombre très limité. Les quelques jeunes éprouvés par la mort de leurs parents étaient souvent recueillis par la fratrie et d'autres, moins chanceux, placés en institution, la plupart du temps d'inspiration par des religieux ou des religieuses.

Bien sûr, il y avait des "cuviers" et des "recreants", mais dans l'ensemble la vie des gens était saine. Certes, il s'est produit des abus regrettables par ce que l'être humain reste marqué par le mal depuis son origine. Cette vérité fondamentale de la faute originelle est aujourd'hui rejetée sans examen par notre civilisation laïcisante, matérialiste, après un succès, le culte de la réussite, les loisirs, la richesse, la satisfaction de tous ses caprices. En somme, on ne recherche que le confort et le bien-être matériel, sans se soucier de sa finalité ultime sans une sorte de relativisme stérilisant. Les hommes d'aujourd'hui vivent comme si Dieu n'existait pas, qu'ils sont les seuls maîtres de leur existence et qu'ils font tourner la terre. Pourtant ils restent des mortels et ça leur fait vouloir des funérailles à l'église avec le décorum conventionnel.

En cette année 2006, il semble y avoir une nouvelle vague d'attaques contre l'Église catholique tant par la presse, les tribunes de

diffusées ou télévisées que fait le roman et le cinéma. En lisant sur l'histoire, on se référant à des sources douteuses et en faisant des interprétations libres de certains textes ou écritures, on insinue que l'histoire ou que l'Église ne sont qu'une série de mensonges et de dissimulations. Quant au Christ lui-même, il est classé au rang des prophètes, sans plus. Il affecte que bien souvent on est dans le domaine de la fiction et des hypothèses mais le grand public n'a pas toujours le discernement qu'il faut pour faire la part de l'imagination et de la réalité confirmée au cours des siècles.

Une référence capitale que nos contemporains semblent avoir oubliée c'est la norme universelle qui a été retenue pour marquer les grandes phases de l'histoire du monde, référée en deux parties bien distinctes : avant Jésus-Christ et après Jésus-Christ.

Une telle référence n'a été appliquée à aucun autre prophète et cette confirmation de sa venue et de sa vie fournit aux hommes ne saurait être plus persuasive. En dehors de tout dogmatisme, il faut reconnaître que l'être humain a besoin de spirituel, ce qui est vérifiable dans toutes les cultures et dans toutes les parties de notre planète. C'est inscrit dans son essence même.

Malgré ce s'est inventé des dieux et le notre, malgré la Révélation, ne fait pas exception. Pour se fondre à son besoin de spirituel, l'homme contemporain vénère les idoles du sport et du spectacle et il s'ennuie dans toutes sortes de sectes. Il croit conserver sa dignité en choisissant des créés vides de toute dimension de spiritualité et d'éternité.

et se comporte un jeu comme devant un buffet où il peut choisir les plats qui lui plaisent et ignorer les autres. Sans fin ni fins directeurs, sans normes énoncées auxquelles il lui est loisible d'adhérer, de guider sans s'en rejeter les paroles de la vérité évangélique, l'homme demeure impuissant à cultiver la justice sans son cheminement vers sa destinée dont les limites ultimes ne sont pas sur cette terre.

Le monde politique

La science politique est l'art de diriger les destinées d'une population en énonçant d'un certain nombre de règles qui favoriseraient l'atteinte du bien commun sans lequel aucune personne humaine ne peut arriver à mettre en valeur les dons et les talents dont elle a été revêtue.

Au Québec, comme dans d'autres parties du monde, la politique a été et est encore un champ de discord et d'opposition. En remontant un peu dans notre histoire, on découvre que la démocratie parlementaire qui a remplacé la féodalité en 1854 a donné ouverture à toutes sortes de disputes. À l'époque de l'apparition des partis politiques structurés, les citoyens se divisaient en conservateurs et en libéraux ou, si l'on veut, en "bleus" et en "rouges". Mon père appartenait à une famille de conservateurs et le père de maman était un fervent partisan libéral. Avec le temps, il s'est produit un certain éloignement à la maison. Papa était toujours bleu mais Maman et Gertrude ont décidé de se déclarer pour le parti libéral aux élections fédérales de 1930. Plus tard, Maman a milité pour le Crédit Social.

Les femmes parlaient peu de politique car

elles n'avaient pas droit de vote. Ce n'est qu'en 1940 que le gouvernement du Québec sous la direction d'Adélard Godbout, premier ministre, votait une loi le 25 avril pour autoriser les femmes à voter et à se présenter comme candidates.

Jusqu'en 1938, une femme mariée, elle, avait un statut de mineure au regard de la loi et elles ne pouvaient légalement contracter que sous l'autorisation et avec l'assistance de son mari.

Les élections se tenaient dans une atmosphère fiévreuse et agitée. Certains partisans professaient qu'en temps d'élections tout était permis ou à peu près tout. On usait d'influence, de promesses, d'argent, de boissons alcooliques, de supercheries, de substitution de personnes, de truquage des listes électorales jusqu'au vol ou à la destruction des boîtes de scrutin. Certains curés, qui n'hésaient pas à prendre parti, rappelaient à leurs paroissiens, dans des élan d'éloquence, que "le ciel est bleu et l'enfer est rouge."

Les assemblées contradictoires étaient des événements spectaculaires qui attiraient toujours des assistances records. Chaque candidat était affecté par un président d'assemblée à prononcer son discours pendant un temps limité, après quoi il y avait droit de réplique sur le ou les autres candidats, selon le cas, minute également et d'interpellation de la part des partisans de l'un ou l'autre clan. Quelques fois ces rencontres dégénéraient en bagarres et la police avait intervenu.

Quand j'ai commencé à m'intéresser à la chose politique, le Québec était dirigé par le parti libéral depuis près de 40 ans. Alexandre Taché-veau était premier ministre depuis 1920. Sous son règne ont commencé les grandes

concessions forestières à des compagnies qui les exploitent surtout pour produire du papier. La compagnie Price était établie à Jonction de juin 1911 au confluent de la rivière Saguenay de la rivière aux Sables. En 1925, c'est l'Aluminium Company qui vient s'y installer pour profiter du pouvoir hydraulique disponible et nécessaire à sa production nécessitant beaucoup d'électricité. Elle a fondé la ville d'Arvida qui avait un statut de ville fermée administrée par la compagnie. D'ailleurs, la banquette à la base de ces produits était importée de l'étranger, de l'Argentine, entre autres. L'ensemble de la production de l'énergie électrique consommée par les villes était concédée à des entreprises privées comme la Shawinigan Light Heat Power et autres.

Les conservateurs réussissaient à faire élire quelques candidats mais n'obtenaient pas de majorité. Leur leader en 1936 était Maurice Duplessis et il avait réussi à faire une entente avec Paul Gouin qui avait fondé l'Alliance nationale. La fusion des deux groupes est devenue l'Union nationale.

Cette formation a pris le pouvoir en 1936 mais elle a été remplacée par les libéraux d'Adolphe Godbout en 1939. Cependant, nous étions en guerre pendant les années suivantes et le gouvernement de Mackenzie King, à Ottawa, a appelé les citoyens à un référendum en 1942 pour déloger son gouvernement de sa promesse à l'effet que l'enrôlement ne se ferait que sur base volontaire. La réponse a été positive à l'échelle du pays et la conscription a finalement été décrétée en 1944 pour obliger tous les jeunes hommes en état de servir sans les laisser à s'engager dans les armées de terre, de mer ou de l'air. C'est

décision on a voté aux Québécois qui s'étaient prononcés à 76% contre la mesure lors du référendum.

Comme résultat, l'Union nationale de Maurice Duplessis a été réélue en 1944 et elle a conservé le pouvoir jusqu'au décès de ce dernier en 1959. Aux élections du 20 juin 1960 les libéraux reprennent le pouvoir sous la direction de Jean Lesage. Parmi les députés élus, un certain René Lévesque sera nommé ministre des ressources naturelles.

Sans savoir si l'idée de la nationalisation de l'électricité vient de lui ou du cabinet, c'est sur ce thème que Jean Lesage décide des élections anticipées en 1962. Il est réélu et met son projet à exécution. Son gouvernement crée la Société Hydro-Québec qui achète les compagnies déjà productrices et distributrices de cette énergie et inaugure l'ère de la construction des grands barrages en commençant par celui de Manicouagan pour alimenter des centrales de production hydroélectrique. Sous la direction de Harold Johnson, l'Union nationale défait les libéraux en 1966.

Durant les premières années de cette décennie, plusieurs mouvements politiques s'organisent en dehors des partis traditionnels et prônent la souveraineté du Québec. Issu de cette mouvance, René Lévesque propose une motion en ce sens au congrès du Parti libéral du mois d'août 1969 en y incorporant une association avec le Canada. Cette motion est rejetée par les délégués ce qui entraîne sa démission du Parti libéral. C'est dans ce contexte que se situe la déclaration du général Charles de Gaulle, Président de l'État français à cette époque, et en visite officielle sous invitation du gouvernement canadien à l'occasion du centenaire de la Confédération

et de l'opposition universelle tenue à Montréal cette année-là.

En lançant: "Vive le Québec libre!", il intervenait sans une question de politique intérieure du pays, ce qui était inaccessible sur le plan de l'éthique diplomatique de sorte que les autorités canadiennes ont annulé sa visite officielle et l'ont forcé de se frayer son chemin par son avion pour Paris. Cet incident a fait couler beaucoup d'encre et de jargon beaucoup de colères. Dans la foulée de ce débat, René Lévesque avait fondé, en 1968, le Parti Québécois dont le programme comporte comme première et principal article la séparation de la province de Québec du reste du Canada pour constituer un pays indépendant. Aux élections du 9 juin 1970, ce parti a présenté plusieurs candidats dont quelques-uns ont été élus mais son chef n'a pu obtenir de siège à l'Assemblée législative qui était devenue l'Assemblée nationale en 1968 sous le gouvernement de l'Union nationale de Daniel Johnson, lequel avait en même temps aboli le Conseil législatif.

En cette année 1970, les Libéraux ont été élus sous la gouverne de Robert Bourassa. Son cabinet a toutefois connu des jours difficiles avec les enlèvements du diplomate britannique James Cross et de Pierre Laporte, alors ministre du travail, par des cellules d'un mouvement indépendantiste pratiquant la violence et baptisé le "Front de libération du Québec" (F.L.Q.). En finissant à régler le problème par les voies conventionnelles, Bourassa fait appel à Ottawa et demande au gouvernement canadien la promulgation des mesures d'urgence ou mesures de guerre et de la présence de l'armée pour lui venir à l'aide. Cette crise qui paraissait sans issue pour son grand politique, se voit vider à

Ottawa le 16 octobre et fermer l'annexion sans mandat de plus de 450 personnes de différents horizons dont certaines faigues du show business. Dès le lendemain, le 17 octobre, Pierre Laporte qui avait été enlevé le 10 octobre est retrouvé assassiné dans le coffre d'une voiture abandonnée à l'aéroport de Saint-Hubert tandis que James Cross a fini par être libéré après que la Sûreté du Québec eut identifié son lieu de détention le 3 décembre et que des négociations avec le F.L.Q. ont permis à certains de ses membres, responsables de ces actes, de quitter le pays. Quelques-uns ont été emprisonnés.

La première intervention publique de James Cross s'est faite sous forme d'entrevue à la télévision de Radio-Canada le 9 décembre 1970.

Le nouveau pont en jumeaux le Saint-Lauront à côté du Pont de Québec qui devait être baptisé Pont-Frontenac a finalement été appelé Pont Pierre-Laporte en mémoire de cette tragédie. Bien que ces événements aient affecté la cote du Parti Québécois auprès de la population, il a quand même été porté au pouvoir aux élections de 1976.

Dans la mise en oeuvre de son programme, ce gouvernement a appelé les Québécois à se prononcer sur la question de la souveraineté par voie de référendum, le 20 mai 1980. Les électeurs ont rejeté le projet à plus de 55%. Aux élections du 13 avril 1981, le P.Q. est quand même réélu mais au cours des années suivantes les divergences internes se font jour sur le programme et la stratégie de ce parti politique.

René Lévesque démissionne comme président le 20 juin 1985 et il est remplacé le 29 septembre par Pierre-Denis Johnson, un des fils de l'ancien chef de l'Union nationale et ancien premier ministre, Daniel Johnson.

Le 3 octobre, René Lévesque démissionne cette fois comme premier ministre et son successeur à la présidence du parti est assermenté à sa place. Pierre-Marc Johnson appelle des élections générales pour le 2 décembre et il est battu par les libéraux avec à leur tête Robert Bourassa revenu en politique qu'il avait quittée suite à la défaite de son parti en 1976. Il demeure premier ministre jusqu'en 1994. Pendant ce temps, Jacques Parizeau était devenu président du Parti Québécois et il remporte les élections du 12 septembre 1994. Un an plus tard il appelle à son tour les citoyens à se prononcer, par référendum, sur la question de la souveraineté du Québec et de sa répartition du Canada, le 30 octobre 1995. La proposition est rejetée par une faible majorité ce qui entraîne la démission de Jacques Parizeau comme chef du P.Q. et premier ministre. Par la suite, Lucien Bouchard, ex-ministre dans le cabinet conservateur à Ottawa, qui après sa rupture avec Bryan Mulroney, premier ministre, avait fondé le Bloc Québécois et fait élire assez de députés au Québec pour constituer l'opposition officielle à Ottawa, a accepté de devenir le chef du P.Q. et premier ministre du Québec. Son gouvernement est réélu aux élections du 30 novembre 1998 mais insatisfait du vote de confiance des députés de son parti, il démissionne le 11 janvier 2001. Bernard Landry est désigné pour lui succéder et il est assermenté comme premier ministre le 8 mars 2001. Il perd les élections du 14 avril 2003 aux mains des libéraux avec à leur tête Jean Charest qui devient premier ministre, les libéraux en ont encore à sauf que le P.Q. s'est donné un nouveau chef, le 6^e, en la personne d'André Boisclair. On est en attente du prochain scrutin et du

prochain référendum.

Au côté d'Otawa, ce sont les libéraux qui ont occupé la scène la plus grande partie du temps avec Mackenzie King, Louis St-Laurent, Lester B. Pearson et Pierre Elliott Trudeau. Le dernier a rajusté la loi constitutionnelle du Canada sous l'autorité du parlement canadien malgré l'opposition de la province de Québec qui a refusé d'y adhérer. Jean Chrétien lui a succédé, après un interregne des conservateurs de Brian Mulroney de 1984 à 1993. Son projet d'intégrer le Québec dans la constitution canadienne ayant échoué, il s'est retiré de la vie politique. Kim Campbell lui succède le 25 juin 1993 et celle déclenche des élections pour le 3 novembre suivant. Les libéraux reviennent au pouvoir avec Jean Chrétien comme chef du parti, qui devient premier ministre. C'est au cours de ce mandat qu'est tenu le deuxième référendum au Québec par le P.Q., sous la conduite de Jacques Parizeau, alors premier ministre avec la collaboration de Lucien Bouchard et des forces du Bloc Québécois, formation partageant les mêmes vues que le Parti Québécois sur regard de la séparation du Québec.

La campagne est marquée et sujette à toutes sortes de manifestations avec une présence de poids des politiciens fédéraux. Il se dépense des sommes importantes de la part de ce groupe ce qui donnera lieu à des abus conduisant à la tenue d'une enquête publique dix ans plus tard.

Le gouvernement Chrétien est réélu le 2 juin 1997 pour un 2^e mandat et en 2000 pour un 3^e. Des tensions se font jour avec son ministre des finances, Paul Martin, qui ambitionne de devenir premier ministre à sa suite, mais Chrétien annonce formellement

son retrait de la vie publique seulement pour 2004. Devenu premier ministre, Paul Martin constitue, le 19 février 2004, une commission d'enquête pour faire la lumière sur les dépenses du gouvernement fédéral lors de la période réélectorale de 1995 et sur lesquelles la vice-présidente générale du Canada, Sheila Fraser, avait posé de sérieuses questions. Il en confie la présidence au juge à la retraite John H. Gomery et il appelle des élections pour le 28 juin de cette année-là. Il ne peut former qu'un gouvernement minoritaire qui est défait à la Chambre des Communes le 25 novembre 2005 et il se retire de la vie politique. Le scrutin suivant est tenu le 23 janvier 2006 et ce sont les conservateurs qui sont appelés à former le gouvernement mais minoritaires encore une fois avec Stephen Harper comme premier ministre.

À propos de la Commission Gomery dont les audiences étaient télévisées avec des cotes d'écoute très substantielles, elle a entendu plus de 200 témoins entre le 11 mars 2004 et le 17 juin 2005. Son rapport général qui confirme le détournement de quelque trois millions de dollars au profit d'amis du régime, du Parti libéral et même du Parti québécois et d'organismes politiques a été déposé le 2 novembre 2005 et ses recommandations pour éviter la répétition de tels excès, le 2 février 2006. Des procédures judiciaires ont été entreprises contre certains acteurs de cette affaire.

Regard sur le monde

À la fin de la guerre de 1939 à 1945, les alliés se sont entendus pour renforcer la "Société des Nations" par "l'Organisation des Nations Unies",

ouverte à tous les pays, avec Assemblée générale, Conseil d'Administration et Comité exécutif, instance où les grandes puissances se sont réservées un siège permanent assorti d'un droit de veto. L'intention était de prévenir les conflits futurs et de régler les différends entre les peuples par la voie diplomatique et la négociation.

Douffé d'un Secrétaire Général comme premier officier de fonction, cet organisme ne disposait cependant pas d'une autorité propre et ne pouvait que des pouvoirs de persuasion, ce qui ne fera pas long face aux superpuissances.

À la fin de la guerre, les grands états les États-Unis, l'Union Soviétique et la Grande Bretagne avaient convenu de se partager les zones d'occupation et d'influence des pays de l'Europe avaient vaincus, à la conférence de Yalta. Entre autres, l'Allemagne se trouvait divisée en deux et sa partie est, comme les autres pays de l'Europe orientale tombaient sous la juridiction de Moscou. Il en est résulté une période de guerre froide comme on l'a appelée jusqu'il n'y avait pas de conflit ouvert. Les moscovites ont fait élever un mur de béton en août 1961 qui scindait la ville de Berlin en partie est et en partie ouest. De gros œuvres, jumelés à une politique de contrôle des mouvements de populations et à des forces militaires importantes chargées de la situation, a constitué ce que l'on a appelé le "Rideau de fer".

La situation a créé des tensions pendant plus de 28 ans pour ne changer qu'à la faveur d'une nouvelle politique soviétique par les successeurs de Staline et la destruction du fameux mur le 9 novembre 1989. On n'avait pas signé la paix pour autant ni dans cette région ni dans les autres parties du monde.

Toutes les républiques qui formaient l'U.R.S.S.

voulaient, à leur tour, retrouver leur autonomie. La fièvre a gagné la région des Balkans où des recours aux forces armées se sont révélés être comme des répétitions de ce que ces populations avaient connu sous le régime nazi.

Les guerres que l'on veut prétendre éviter se sont répandues sur la moitié du continent européen et de l'Asie, comme un mal incurable. En voici une rapide nomenclature :

- Guerre au Viet-Nam, 1946-1954 par les français et de 1961-1975 par les Etats-Unis.
- Guerre de Corée, 1950-1953
- Guerre Iran-Irak, 1980-1988
- Guerre au Golfe, 1990-1991
- Guerre en Afghanistan, 1979-1988 par l'U.R.S.S.
- Guerre en Yougoslavie, 1991-1995 et 1999-2000
- Guerre en Afghanistan et en Irak par les Etats-Unis depuis 2002.

Il faudrait ajouter à cette liste les conflits de clans et d'ethnies qui ont embrasé partiellement tout le continent Africain, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

L'autre phénomène marquant de cette période a été le démantèlement de grands empires.

Après la défaite de l'Allemagne, les colonies de ce pays en Afrique ont réclamé leur indépendance rapidement suivies par celles de l'Angleterre, de la France et des Pays-Bas dans différentes parties du monde, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique notamment. Puis, après la mort de Staline, en 1953, et de ses premiers successeurs, les différentes républiques contrôlées par Moscou sont entrées à leur tour dans le bal ainsi que les pays des Balkans. Aujourd'hui, c'est Israël qui feraille avec la Palestine et le Liban pour la possession de certaines parties de territoire. Le dernier cas est particulier et difficile à décrire pour la

jeune génération. En fait, après la guerre de 1939-1945 et le massacre des juifs par les nazis, des démarches ont eu lieu et des pressions se sont faites pour la création d'un pays qui leur serait propre.

Cette terre en conteste étant la Palestine, c'est à même ce pays que les grandes nations, avec l'appui de l'O.N.U., ont décidé de créer l'état d'Israël en 1948. Cette décision n'a jamais été acceptée par les palestiniens et le monde arabe en général. Il en est résulté des accrochages incessants entre les parties avec comme antagonistes des groupes semi-militaires, assez souvent fanatisés, qui interviennent au fond de religion pour justifier leurs actes. Nous en sommes maintenant à un conflit ouvert dont rares sont les personnes qui peuvent prédire quelle en sera l'issue.

Au milieu de ces conflits subsiste toujours la menace d'armes nucléaires ou biologiques par un ou des bellâgerants pouvant engendrer des catastrophes à grande échelle.

L'homme finira-t-il par se détruire lui-même ? Pour aggrémenter le tableau, le commerce de la drogue sévit à la grandeur de la planète alimentant les laisses des promoteurs de somnifères farmineux et rendant les adeptes de la consommation de ces substances de plus en plus dépendants constituant comme un cercle vicieux qui en fait des esclaves et obnubilé leur raison. Pendant ce temps, les pays d'Europe fonctionnent des ententes visant à former une force démocratique collective non seulement pour éviter les conflits mais pour former une unité cohérente sur les plans économique, social, monétaire et politique en abolissant les frontières entre eux et en se dotant d'institutions parlementaires pour gérer les questions d'intérêt commun.

À peu d'exceptions près, il est raaisonné à se doter d'une monnaie commune, l'euro, dont la valeur rivalise avec les autres devises internationales comme le dollar américain ou le yen japonais. Ils ont créé un parlement commun avec Assemblée éléctive chargée de légiférer sur des sujets intéressant tous les pays membres.

Est-ce que ce sera un gage de paix permanente à l'avenir le dira.

Entre temps, la famine éprouve quelque 200 millions de personnes, surtout des femmes et des enfants; 2,200,000 d'entre elles vivent dans des camps de réfugiés, même sans le moindre pays et dans certains cas depuis plus de quinze ans. Cent millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés et 300,000 d'entre eux sont enrôlés dans des escouades de combats par des chefs rebelles ou par des tyrans. -

Le commerce des armes est plus prospère que jamais et, paradoxalement, il est sous l'égide des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies: Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni et Russie. De leur côté, les États-Unis, avec le concours de grandes institutions que l'on dit internationales, mais qu'ils contrôlent, comme la Banque mondiale, le Fonds Monétaire International et l'Organisation mondiale du Commerce, ont entrepris de soumettre le monde à une nouvelle forme d'imperialisme sous le prétexte d'implanter la démocratie dans les pays qui vivent sous d'autres régimes. Leurs bases militaires, navales, aériennes et terrestres sont installées un peu partout dans le monde et leurs grandes industries transfèrent maintenant leurs usines dans les pays où elles se font des choses des zones franches, exemptes de taxes et pour

vant fournir une main d'œuvre en abondance et à bas prix. Leur présence politique n'est pas apparente mais, dans les faits, ils veillent à ce que les pouvoirs civils en place leur soient sympathiques et votent les lois qu'ils souhaitent pour la bonne santé et le succès de leurs affaires.

Ajoutez à cela le phénomène de la mondialisation dont l'objectif véritable, au delà des bonnes intentions et des beaux discours, n'est que la mise de contrôle de la part de ces mêmes pays techniquement développés, au premier chef les États-Unis, des ressources naturelles, bois, eau, mines, pétrole de même que les ressources humaines réparties sur la planète et de les faire servir à leur seul profit.

En bafouant ainsi, de façon ouverte, les droits de l'homme et la liberté des individus il est difficile d'espérer que les conflits vont finir par se résorber dans un proche avenir.

Le champ médical

Il ne s'est pas produit de changements spectaculaires seulement dans les domaines économiques, politiques et sociaux. La santé elle-même, fait des progrès remarquables et la science médicale a marqué le dernier siècle de découvertes et d'innovations qui nous ont fait de nous étonner. De façon générale l'espérance de vie dans les pays développés a été prolongée de dix ans par des soins plus pointus et des régimes alimentaires mieux équilibrés. Avec les instruments de diagnostic moderne il est courant que les chirurgiens puissent visiter toutes les parties du corps humain, internes comme externes. Mais on s'est aventuré encore beaucoup plus loin. Grande 3 décembre 1967, le professeur Christian Barnard réussissait la première greffe du cœur sur un

être humain dans un hôpital du Cap, en Afrique du Sud. Cette intervention a rapidement été répétée et réussie dans presque tous les pays depuis ce temps.

Aujourd'hui, une salle d'opération est quasiment devenue un atelier mécanique où l'on fait toute des transplantations de différents organes ou plus du cœur: foie, rate, poumons, rein, oeil, parfois deux ou trois de ces pièces défectueuses simultanément. On change les testicules des garçons et des hanches et on refait les membres endommagés.

Évidemment, il faut des donneurs et des sujets qui soient compatibles mais dans tous les cas de transplantation il s'en suit une modification en quelque sorte permanente sans quoi les risques de complications et de rejet deviennent élevés. D'autre part ce nouveau champ d'intervention a donné ouverture à un genre part. entier de commerce clandestin, celui des organes humains. Des nouvelles nous rapportent que dans certains pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud, des enfants et des adolescents sont enlevés aux seules fins de fournir sur eux un ou des organes et de les revendre à gros prix.

La chirurgie esthétique est très en demande pour quelqu'un qui veut changer d'identité ou seulement améliorer son apparence physique. Les femmes constituent une clientèle de choix pour les chirurgiens spécialisés dans ce domaine, que ce soit pour le volume de leurs seins, de leurs fesses ou les lignes de leur ventre, pour se faire rajouter la peau du visage en vue d'effacer les rides ou toute autre amélioration pour leur grâtier d'une silhouette plus attractive et d'une allure plus jeune.

Toute médaille a cependant son revers. Parallèlement sont apparues de nouvelles méthodes

et parmi celles-là, le S.I.A. Le sigle traduit en réalité ce que les spécialistes ont défini comme le "Syndrome immunitaire de l'Afrique Acquis". On prétend que l'origine en est attribuable à un virus transmis à l'homme par le singe. Les effets de cette maladie empêchant l'organisme de fonctionner de façon adéquate et jusqu'à ce jour on a expérimenté certaines médications mais aucun remède vraiment efficace n'a été trouvé pouvant assurer la guérison des patients guirre constant par millions et dont le nombre augmente chaque jour. Des chiffres non confirmés avancent que 10% de la population de l'Afrique serait atteinte et qu'égale-
 tant en Asie du Sud-Est serait atteinte de ce mal également et que pour la plupart des sujets atteints, il entraîne la mort.

Certains sont contaminés à l'occasion de rapports sexuels et d'autres par transfusion de sang. La situation qui prévaut dans les pays développés n'est pas aussi dramatique mais elle est sérieuse et les autorités sanitaires sont toujours sur un pied d'alerte.

Puis, une autre forme de menace est apparue: la grippe asiatique. Cette infection serait transmise par les volatiles sauvages aux oiseaux de basse-cour. Les humains venant en contact avec des poulets ou des dindons contaminés peuvent contracter cette maladie pour laquelle on développe actuellement des antidotes.

Dans un autre domaine d'intérêt, les chercheurs en biologie ont réussi à identifier l'ARN humaine, qui est le code génétique exclusif de tout être vivant. On utilise cette technique dans le monde médical mais aussi dans les enquêtes criminelles et pour des fins judiciaires.

Certains spécialistes en sont arrivés à implanter un embryon d'un animal sur un autre et à reconstituer un sujet identique à 99,9% à celui sur lequel on l'avait prélevé. Il est ainsi qu'est née, à l'Institut Roslin, Écosse, en juillet 1996, suite à une série de tentatives infructueuses, une brebis que l'on a appelée "Dolly", copie conforme de celle dont on avait retiré l'embryon. Certains prétendent maintenant pouvoir faire la même chose sur des êtres humains, ce à quoi plusieurs voix, dont celle de l'Église, objectent avec force leur opposition. Chaque personne étant unique et comportant une dignité et une liberté que les animaux n'ont pas, cela équivaudrait en effet pour les savants chercheurs à se substituer au Créateur.

Observations météo

Pour des fins de gains monétaires, de concurrence et d'enrichissement, les civilisations contemporaines, que l'on dit développées, ont surexploité les ressources naturelles de la terre, des lacs, des rivières et des mers qui sont maintenant au bord de sécherissement.

Leurs usines ont répété dans le sol, dans les masses d'eau et dans l'atmosphère de quantités de polluants de toutes sortes qui détruisent la vie végétale et animale et menacent la santé des êtres humains.

Chaque jour maintenant les nouvelles nous rapportent que la couche d'ozone qui filtre les rayons nocifs du soleil est en train de disparaître, que le niveau de l'eau des océans baisse de façon alarmante, que la calotte polaire fond à une vitesse inouïe, que la faune marine est malade ou en voie d'extinction, que les forêts tropicales et amazoniennes vont, avant

longtemps faire place à des dévôts et que le climat de notre planète se réchauffe au point de commencer toute forme de vie sur cette terre.

En ces dernières années, on a vu se multiplier les catastrophes naturelles en tous genres.

Les ouragans deviennent de plus en plus fréquents et de plus en plus dévastateurs.

Les éruptions volcaniques sur terre et au fond des mers laissent des populations entières dépourvues de tout moyen de subsistance en provoquant des coulées de laves mortelles et des tsunamis qui balayent tout ce qui se trouve dans l'axe de leur passage.

Comme correctif, on fasse des lois, on signe des traités, on mobilise des forces humaines et des capitaux mais on continue à ne pas respecter la nature et les lois qui régissent son fonctionnement harmonique. L'homme contemporain se comporte en cette matière comme on s'autre est un affronté s'occuper intolérable d'accepter, sans son orgueil, que l'univers est régi par des lois qui lui sont propres et qu'il existe toujours de grandes risques pour qui s'entête à ne pas les reconnaître et à ne pas les respecter.

Une rapide conclusion.

Le lecteur qui veut de parcourir les paragraphes qui précèdent peut estimer que l'auteur m'a rendu gâté et jérémy-mixte et que, pour moi, les choses qui ne se font pas comme dans mon temps sont inacceptables. C'est son droit le plus strict.

Il ne faut dit pas cependant passer aux conclusions trop vite. Personnellement, je suis loin d'être opposé au progrès mais encore faut-il qu'il se traduise par une amélioration des conditions de vie de toutes les nations de la

terre et non par l'asservissement et la domination de la moitié de la planète par l'autre moitié et par l'élévation de l'être humain dans la dignité et non son entraînement dans la déchéance.

Comme exemple qui peut tenir lieu de confirmation, tout ce qui paraît dans ce "Cahier généalogique" sous ma signature a été fait sur ordinateur auquel j'ai commencé à m'initier à 80 ans.

Il reste certainement des sujets ou des dossiers dont je n'ai pas parlé, mais ceux que j'ai rapportés et commentés m'ont paru les plus représentatifs du 20^e siècle, celui où s'est déroulée ma vie active, avec bien sûr plus d'attention affectée à ce qui s'est passé au Canada et au Québec.

Il se peut également que ma lecture et mon interprétation de certains événements ne soient pas conformes à l'opinion de tel ou tel lecteur, mais j'ai tenu à exprimer ma pensée selon mes observations et mes convictions.

À d'autres de continuer.



Par la mémoire

Des douze enfants aux quels maman a donné naissance, nous restons, en cet été 2009, six encore vivants:

- Adrien, 93 ans, veuf de Sidie Lagacé, il vit seul dans sa maison de St-Foy.
 - Edith, 89 ans, veuve d'Albert Mercier et étudiante d'Algérie, elle est en résidence privée à St-Louis de Patrimoine.
 - Agathe, 87 ans, elle réside toujours avec son mari, Arthur Tandif, dans leur maison de St-Croix.
 - René, 85 ans, réside avec son épouse, Juliette Lacasse, dans leur maison de Lévis.
 - Gilles, 82 ans, réside à Lévis avec son épouse Madeleine Turson dans un condo qu'ils ont loué au bord du fleuve.
 - Yvette, 79 ans, veuve de Maurice Gobeau, elle vit seule dans sa maison à St-Renald.
-